

FISCOLEX C.I.R. 2023

*Code des impôts sur les revenus 1992
Arrêté royal d'exécution du C.I.R. 1992*

*Code des taxes assimilées aux impôts sur les revenus
Arrêts d'exécution*

*Code du recouvrement amiable et forcé des créances
fiscales et non fiscales et arrêté d'exécution*

Code flamand de la Fiscalité et arrêté d'exécution (partim)

Législation spéciale

Rédaction:

Jean THILMANY

Conseiller fiscal

Professeur à l'U.C.Louvain

Chargé d'enseignement honoraire à l'U.Liège

Membre du Tax Institute



Wolters Kluwer

Matière tenue à jour jusqu'au Moniteur belge du 31 décembre 2022.

Editeur responsable: Bas Kniphorst

© 2023 Wolters Kluwer Belgium SA
Zénobe Gramme (bâtiment G)
Square des Conduites d'Eau 9-10
4031 Liège

Service clientèle et adresse de correspondance:

Motstraat 30
2800 Malines
Tél.: 015 78 76 00
client.BE@wolterskluwer.com
www.wolterskluwer.be

Hormis les exceptions expressément fixées par la loi, aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit, introduit dans un fichier de données automatisé, ni diffusé, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation expresse et préalable et écrite de l'éditeur.

Le rédacteur et l'éditeur veillent à la fidélité des informations publiées, lesquelles ne pourraient toutefois engager leur responsabilité.

D/2023/2664/195
978-94-03-02847-7
BP/FLXC-YI23001

Table des matières générale (*)

	p.
Code des impôts sur les revenus 1992	1
Arrêté royal d'exécution du code des impôts sur les revenus 1992	643
Code des taxes assimilées aux impôts sur les revenus	931
– Arrêtés d'exécution	1033
Code du recouvrement amiable et forcé des créances fiscales et non fiscales	1067
– Arrêté d'exécution	1116
Code flamand de la Fiscalité	1121
– Arrêté d'exécution	1257
Législation spéciale	1281
Table alphabétique	1833

(*) Le lecteur trouvera une table des matières plus détaillée au début de chaque division du FISCOLEX.